

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200040509-20220623-DE2022074-DE
en date du 28/06/2022 ; REFERENCE ACTE : DE2022074

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SAILLANS
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS
Cœur de Drôme

2021 fut de nouveau une année marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Je tiens avant tout à souligner la qualité et l'implication de nos agents qui ont su assurer avec compétence la continuité du service public durant cette très longue et difficile période. Crèches, centres de loisirs, équipements sportifs, déchetteries et collecte des déchets ont été gérés avec rigueur et professionnalisme dans un cadre défini par l'état pour protéger chacun et répondre à de réels besoins.

Malgré cette pandémie nous avons su, entre le lancement du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (nouvellement nommé le SPIE), le renouvellement d'une délégation de Service Public pour la gestion des STEP de Saillans et de Crest, l'Extension des Consignes de Tri, et l'approbation du Schéma Directeur Cyclable, nous avons su définir notre projet de territoire dans le cadre de différents séminaires et réunions de travail pour nous projeter dans un éco-territoire vivant, solidaire et inventif.

« Ensemble, Faisons battre le cœur de Drôme »

Denis BENOIT, Président

Janvier

Lancement du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat

Le service est désormais la porte d'entrée unique pour les projets de rénovation énergétique des habitants du territoire de la vallée de Drôme.



Mars à novembre

Séminaires des élus « Ensemble, Faisons battre le cœur de Drôme »

Définition du projet de territoire dans le cadre de différents séminaires et réunions de travail élus (pour un éco-territoire vivant, solidaire et inventif).

Octobre

Passage en ECT

Désormais tous les emballages se trient sur le territoire grâce au passage en extension des consignes de tri.



Avril

Mise œuvre du Contrat de Chaleur Renouvelable Vallée de la Drôme

Accompagnement technique et financier des collectivités, associations et entreprises dans leurs projets de production de chaleur renouvelable.



Novembre

Renouvellement du contrat de session pour les stations d'épuration.

Le contrat de session a été renouvelé pour une durée de 12 ans avec l'entreprise SUEZ EAU France SAS.



Octobre

Adoption du Contrat de Relance et de Transition Ecologique

Le CRTE est un contrat au service des territoires pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique.



Décembre

Approbation du Schéma Directeur Cyclable

Le schéma a pour vocation de favoriser l'émergence d'aménagements, d'équipements et de services vélo sur le territoire – objectif atteindre 9% de part modal vélo en 2024.

SOMMAIRE

Présentation de
l'intercommunalité



Page. 4

Développement
& aménagement



Page. 16

Aménagement &
habitat



Page. 22

Mobilité & transition
écologique



Page. 24

Collecte & Traitement
des déchets



Page. 28

Traitement des eaux
usées



Page. 30

Services techniques



Page. 33

Soutien à la
pratique sportive



Page. 38

Services mutualisés



Page. 40

Services aux
familles



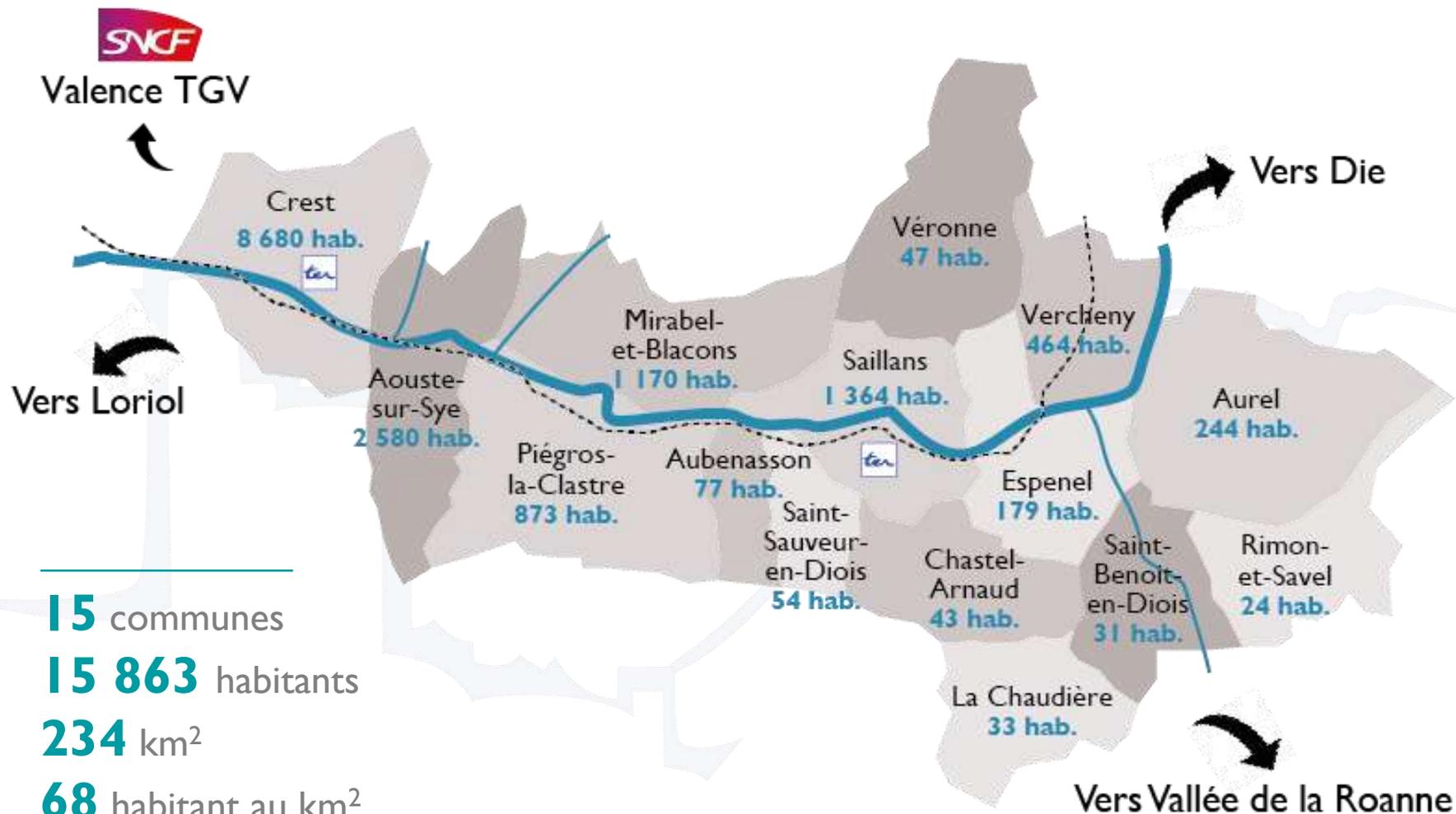
Page. 43

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



situé en cœur de Drôme

Source INSEE : population municipale 2019



LES COMPÉTENCES

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200040509-20220623-DE2022074-DE
en date du 28/06/2022 ; REFERENCE ACTE : DE2022074



TOURISME



**ENVIRONNEMENT
ENERGIE**



SOCIAL



**AMÉNAGEMENT
HABITAT**



ÉCONOMIE



AGRICULTURE



SPORT



Le Conseil Communautaire

C'est l'organe délibérant, il comprend tous les élus de l'intercommunalité soit 39 conseillers communautaires, qui ont pour rôle de voter les différentes délibérations relatives au fonctionnement et aux missions de l'intercommunalité.



Le Président

Il est l'organe exécutif de la collectivité et élu communautaire. Il préside le conseil et met en œuvre les décisions avec l'aide des services.



Les Vice-présidents

Les 8 vice-présidents représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la collectivité.

Délégations

<p>39 délégués communautaires 15 membres du bureau communautaire 9 commissions thématiques 8 conseils communautaires en 2021 18 bureaux communautaires en 2021</p>



Les commissions

Elles réunissent une dizaine d'élus et les techniciens concernés pour mettre en œuvre le projet de territoire et travailler les dossiers en cours.



Le Bureau Communautaire

Le bureau est composé du président et de 14 élus. Il informe les élus sur les avancées des projets, tout en assurant la coordination des actions.

Les + en 2021

✓ Gestion de pandémie

1 164 fiches de payes établies

96 bulletins d'indemnité d'élus

467 arrêtés du président

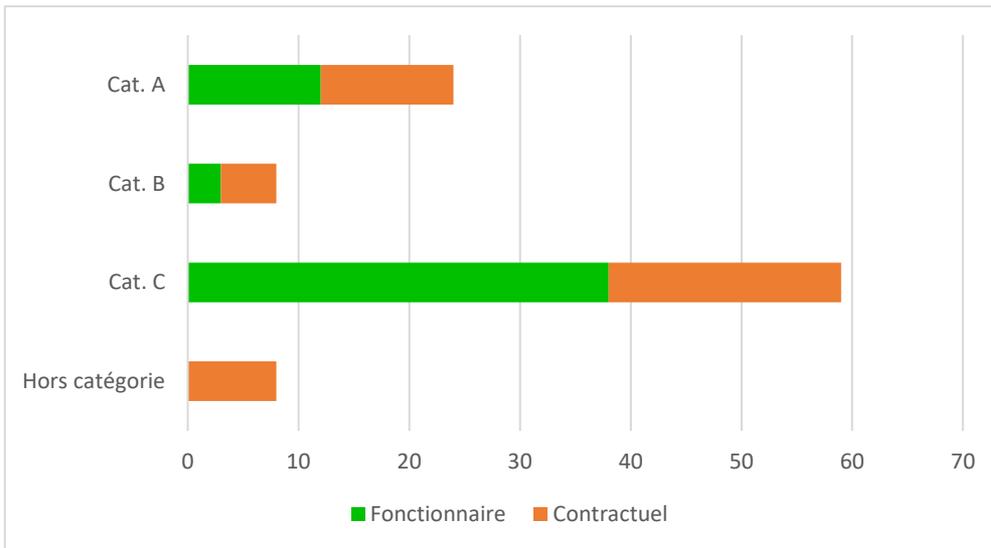
156 contrats de travail

3 dossiers de reprise des services antérieurs

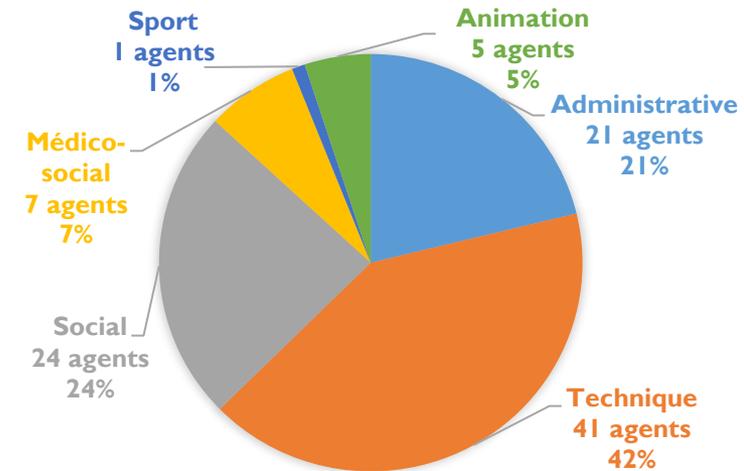
59 déclarations auprès de la CPAM

54 agents ont suivi au moins une formation

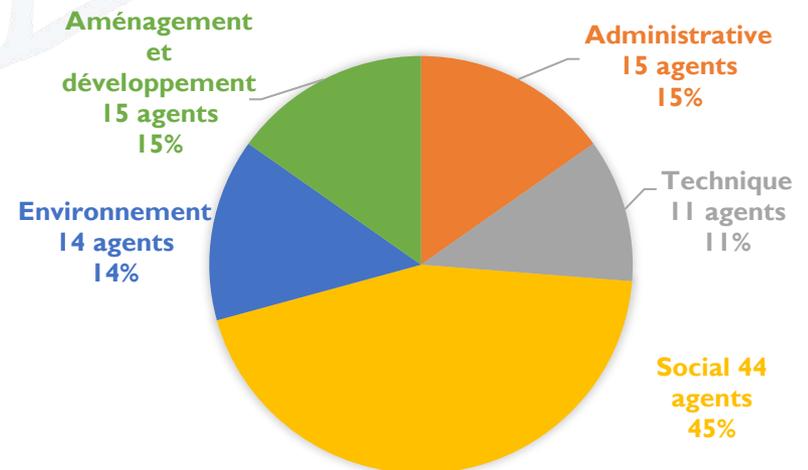
Répartition des 99 agents par catégorie & statut



Répartition par filière



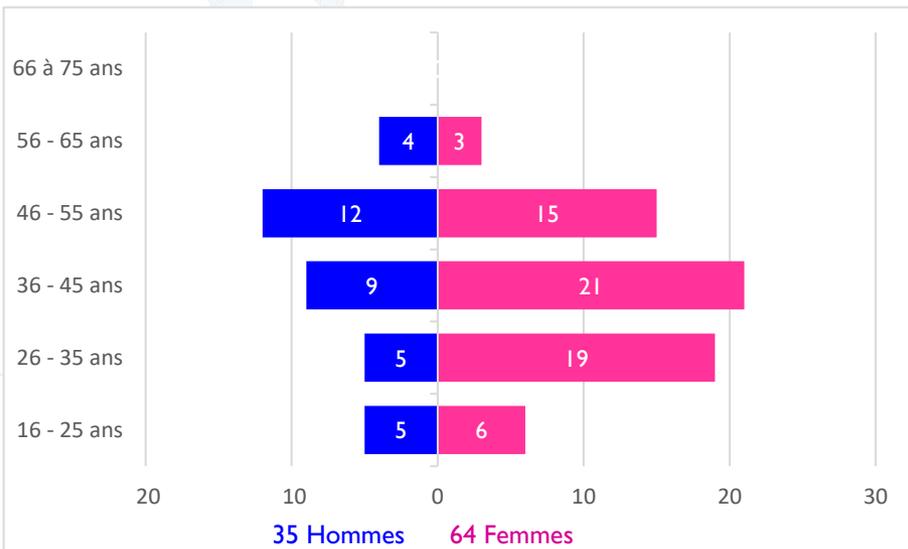
Répartition par pôle



En 2021, 54% des agents sont fonctionnaires.
 La catégorie la plus représentative par filière est la catégorie C pour la filière technique (25 agents sur 59 catégorie C et 41 agents dans la filière),

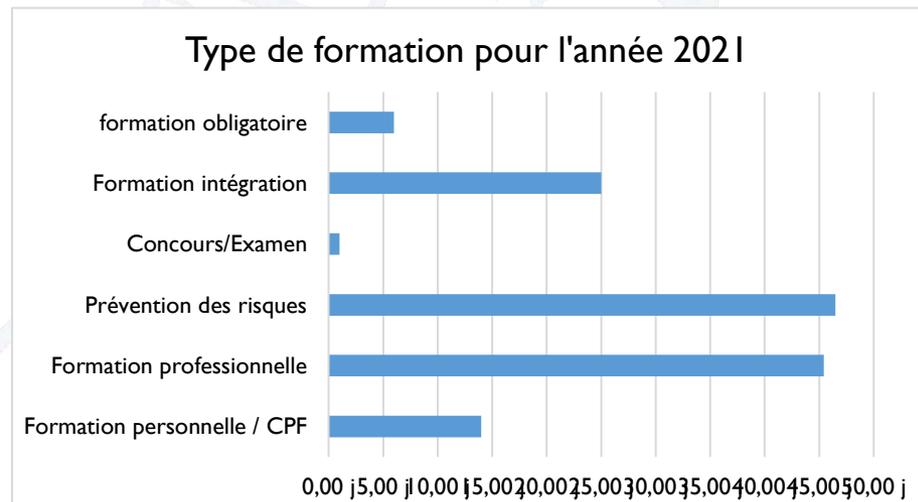
Effectifs par tranches d'âges

La présentation des 99 agents de la collectivité par sexe et par tranche d'âge de 10 ans au 31 décembre 2021 reflète une majorité de femmes entre 36 et 45 ans.



Type de formation effectuée

En 2021, 54 agents ont suivi une formation, représentant 137,92 jours, répartis comme suit. La collectivité a accueilli 1 formation en intra pour 2 agents.



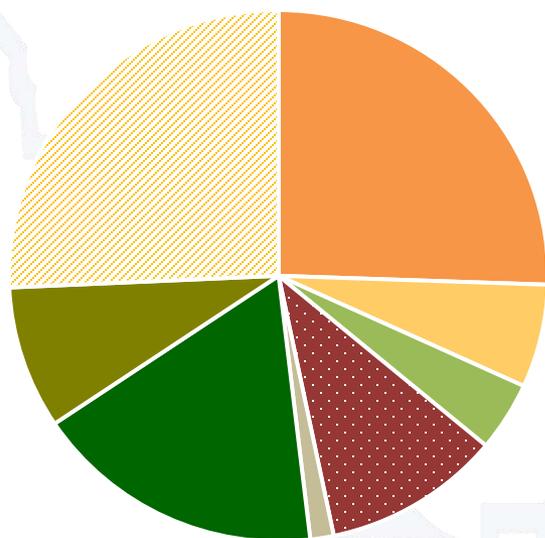
Le budget de la Communauté de Communes est composé d'un budget principal et de 5 budgets annexes (station d'épuration, zone d'activité des Valernes, Eco parc du Pas de Lauzun, production d'énergies renouvelables et Service Public de la Performance Energétique). Le budget annexe « bureaux industriels et économiques » est un service HT dans le budget principal.

Au service comptabilité, 2225 mandats de paiement et 994 titres de recettes, ont été réalisés.

Fonctionnement

Dépenses

- Administration
- Sport
- Jeunesse
- Famille
- Logement
- Déchets
- Action économique
- Budgets annexes

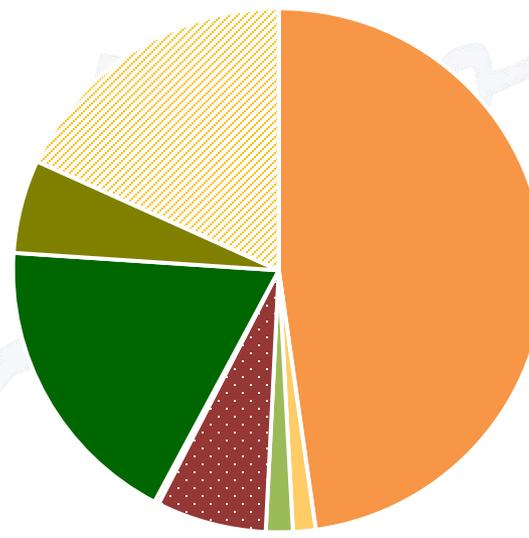


12 306 083 €

(dont 9 142 804€ pour le budget principal)

Recettes

- Administration
- Sport
- Jeunesse
- Famille
- Logement
- Déchets
- Action économique
- Budgets annexes



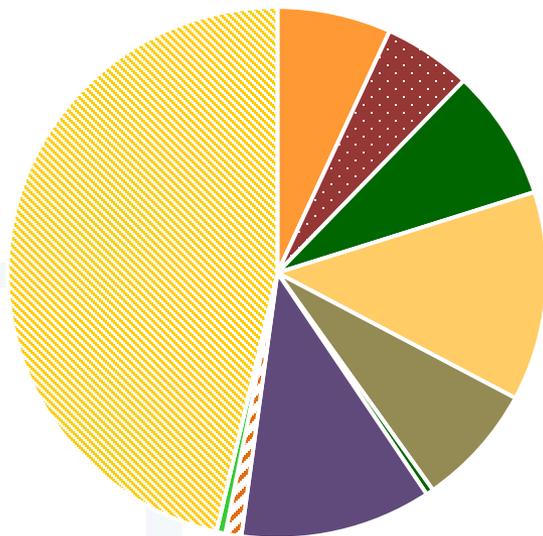
11 706 743 €

(dont 9 579 239 € pour le budget principal)

Investissement

Dépenses

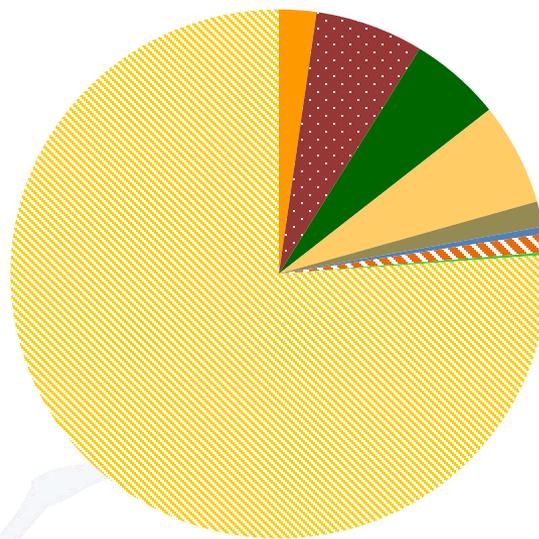
- Administratif
- Social
- Déchets
- Sport
- Tourisme - Vélodrôme
- Aménagement de l'espace
- Autre opération
- CSE
- Budgets annexes



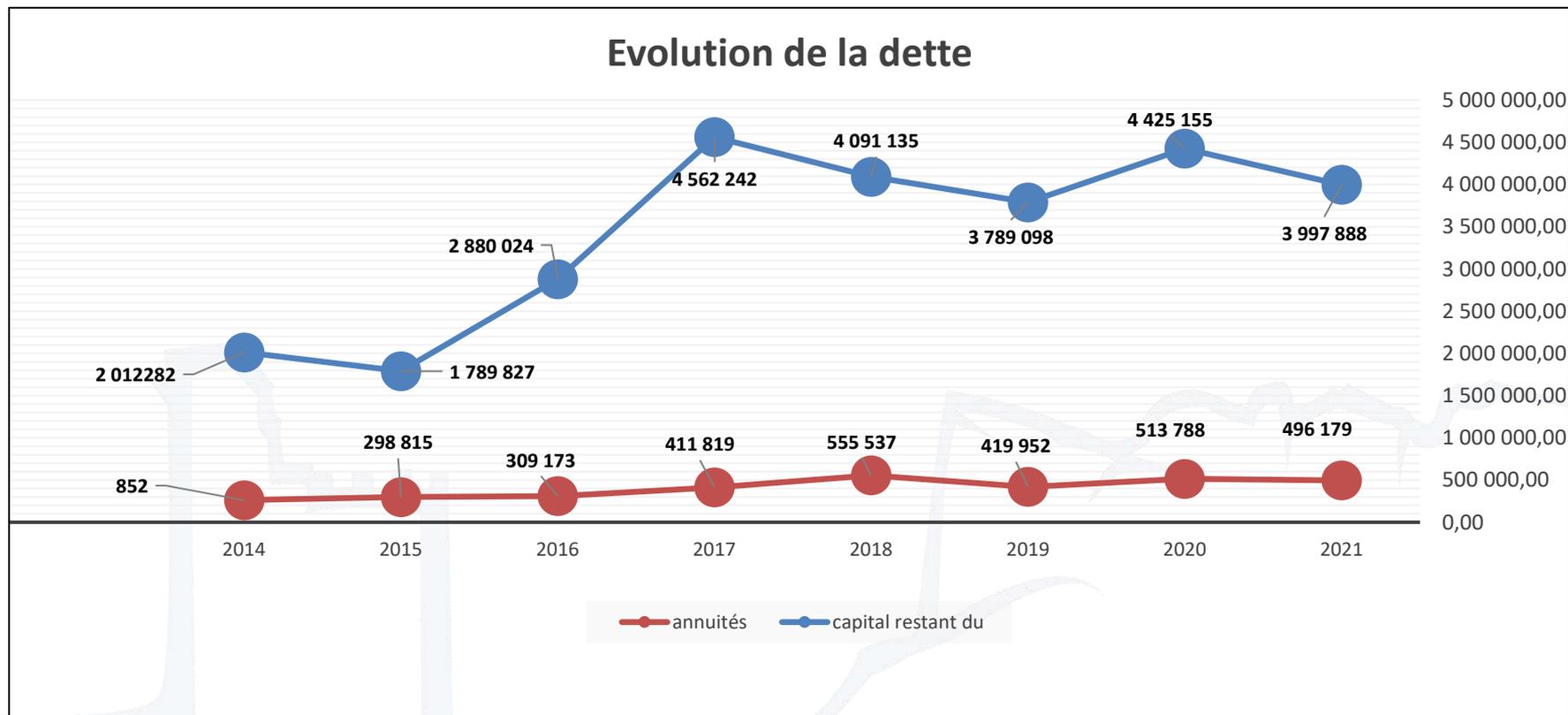
2 200 873 €
(dont 1 180 420 €
pour le budget principal)

Recettes

- Administratif
- Social
- Déchets
- Sport
- Tourisme - Vélodrôme
- Energie
- Aménagement de l'espace
- Autre opération
- CSE
- Budgets annexes



3 266 914 €
(dont 779 266 € pour le
budget principal)



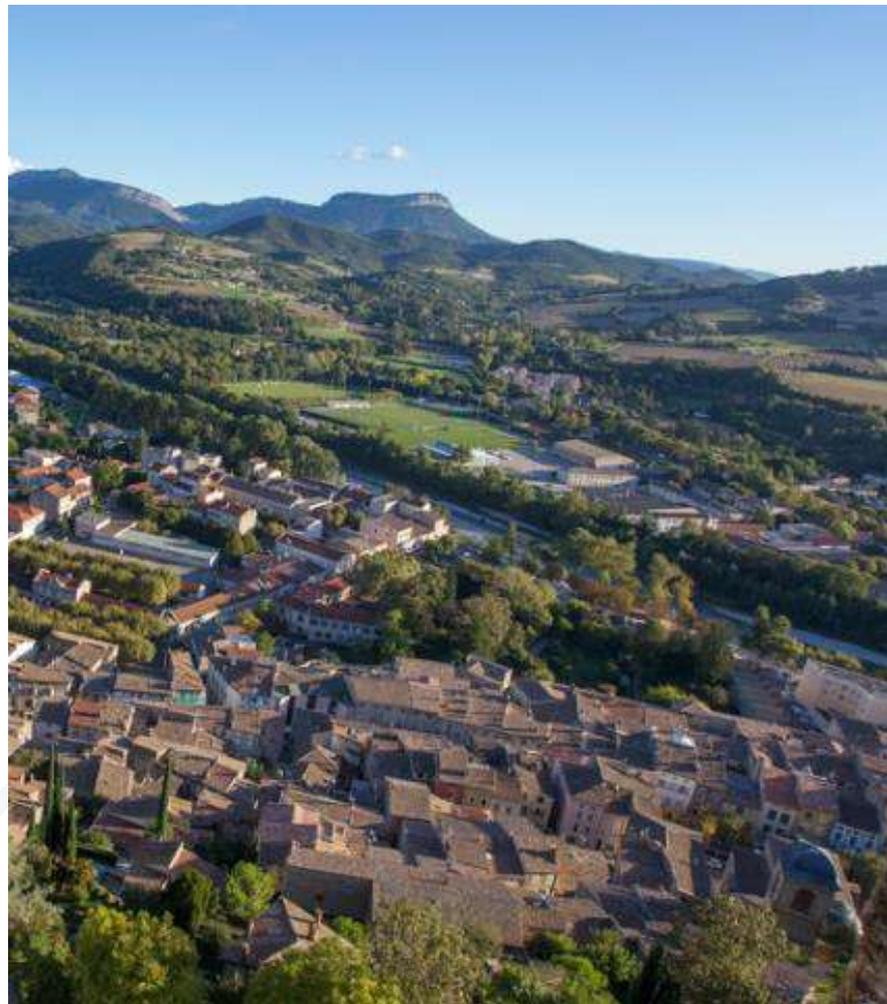
Amélioration de la capacité de désendettement de la communauté de communes : ratio de 8,04 années au lieu de 8,90 années sur l'exercice 2020.

Stabilité des taux

3,98 % Taxe foncière

10,71 % Taxe sur le foncier non bâti

26,01 % Cotisation foncière des entreprises



La commande publique s'est élevée environ à
7 306 000 € HT en 2021.

Zoom sur 2021



**Renouvellement du contrat de concession pour l'exploitation
des stations d'épuration du Crestois et de Saillans**

Durée : 12 ans – 6,8 millions € HT

**Développement des groupements de commandes
avec les communes-membres et les intercommunalités voisines**
Vélos à assistance électrique, défibrillateurs, formation des agents ou à
destination des habitants, diagnostic phytosanitaire des arbres...

DÉVELOPPEMENT & AMÉNAGEMENT DURABLE



Le pôle économique accompagne l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Les entreprises sont suivies, dès la création, afin d'orienter et d'aider au montage du projet, puis tout au long de leur développement, que ce soit pour la recherche de financements, de locaux ou pour les partenariats à tisser localement et les projets de croissance.

Missions principales

- ✓ Accompagnement des porteurs de projets à la création et reprise d'entreprises
- ✓ Animation du tissu économique en liens avec les partenaires institutionnels et privés (entreprises, CCI, CMA, IVDD, banques, Région, acteurs de l'emploi, ...)
- ✓ Actions de développement économique (soutien aux filières en développement, aides à la croissance, ...)
- ✓ Développement et optimisation de l'immobilier d'entreprises (aide à l'immobilier d'entreprise, mise en relation demande/offre, gestion de bâtiments industriels et économiques, développement de parcs d'activité, ...)



Soutien à la création d'activité

30 porteurs de projets accueillis

50 % des porteurs de projets accompagnés ont lancé leur activité, 33% poursuivent leur projet de création et 17% ont abandonné

+ 24 emplois créés sur le territoire



Commercialisation de l'Ecoparc du Pas de Lauzun

En 2021, les premiers projets sont sortis de terre, 75% des terrains ont par ailleurs trouvé preneur et les projets d'implantations se poursuivent avec de nouvelles demandes.

Démarrage du projet d'aménagement de la Zone d'Activités Les Valernes

Lancement du projet de zone d'activités Les Valernes à Crest, avec l'aménagement de 9 parcelles qui devraient permettre à terme d'accueillir des activités économiques de production et de services aux entreprises. L'objectif est de commercialiser la zone d'ici la fin 2023.



Partenariat avec Initiative Vallée de la Drôme Diois

Travail partenarial pour développer la création d'activité, qui a permis en 2021 de soutenir financièrement 18 projets de création ou de reprise d'entreprise. A la clé, c'est la création et/ou le maintien de plus de 46 emplois sur le territoire.

Les retombées économiques induites par le tourisme sont importantes pour le développement de notre territoire. De par son histoire, son patrimoine bâti, culturel et naturel exceptionnel, le cœur de Drôme dispose d'une forte attractivité.

Aussi, il s'agit de préserver ce patrimoine, d'accompagner les acteurs du tourisme dans un contexte de changement climatique et de prendre en compte les enjeux liés à l'acceptabilité du tourisme par les habitants du territoire.

Missions principales

- ✓ Suivi de la destination touristique « Vallée de la Drôme »
- ✓ Coordination stratégique et soutien financier aux actions portées par l'office du tourisme intercommunal
- ✓ Développement d'aménagements touristiques
- ✓ Valorisation, réhabilitation et entretien des sentiers de randonnées pédestre et VTT
- ✓ Entretien et développement touristique de l'itinéraire cyclable intercommunal la Vélodrome.
- ✓ Collecte et gestion de la taxe de séjour



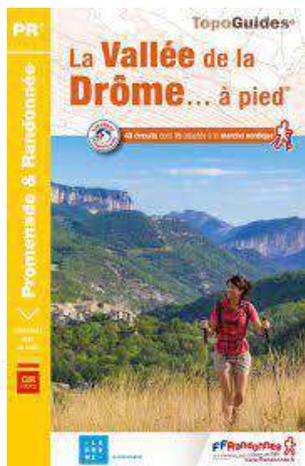
172 093 nuitées passées en cœur de Drôme (adultes payant la taxe de séjour) + 21 %

155 000 € de subvention annuelle versée à l'Office de Tourisme

108 092 € de taxe de séjour (+31 % /2020)

Zoom sur les projets 2021

Gestion des Sentiers de randonnées pédestres, équestres et VTT



Renouvellement des conventions avec les associations partenaires en charge de l'entretien des sentiers de randonnées, mise en place d'un nouveau barème d'indemnisation, animation du réseau (formation balisage, temps d'échange sur le logiciel de veille des sentiers Suricate...).



Accompagnement de l'Office Tourisme Cœur de Drôme

Nouvelle convention d'objectifs signée entre la CCCPS et l'OTCD pour la période 2022-2023.

Préparation de la double étude à venir :

- Schéma d'accueil et d'information de l'OT
- Etude de rapprochement avec l'OT Val de Drôme.

Valorisation touristique du Paysage de la Vallée de la Drôme



Poursuite du projet de valorisation des paysages des villages : conception et validation des contenus en partenariat avec les communes, et fabrication des aménagements.

Rappel coût du projet :

76 500€ HT d'investissement

L'intercommunalité s'engage auprès des acteurs du territoire pour une agriculture locale et durable. Qu'il s'agisse des pratiques culturales, de l'élevage ou des exploitations viticoles, la dynamique collective mise en place à l'échelle de la vallée de la Drôme contribue à apporter des réponses concrètes et toujours plus innovantes en matière d'alimentation, de santé et pour le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Missions principales

- ✓ Soutien à la filière Chanvre
- ✓ Plan Pastoral Territorial
- ✓ Programme agro-environnemental et climatique (PAEC)
- ✓ Prospective agricole et alimentaire 2050
- ✓ Action sur l'alimentation auprès du public jeune



132 exploitations présentes sur le territoire

+50 exploitations agricoles engagées dans le PAEC

100% des mesures du plan pastoral 2017-2022 mobilisées

AMÉNAGEMENT & HABITAT

Promouvoir un cadre de vie de qualité, permettre à tous de vivre dans un logement digne et accessible, soutenir la création de logements sociaux, favoriser la qualité architecturale et environnementale des projets d'aménagement portés par les communes, voici quelques unes des convictions qui ont guidé les projets de l'intercommunalité en 2021.

Missions principales

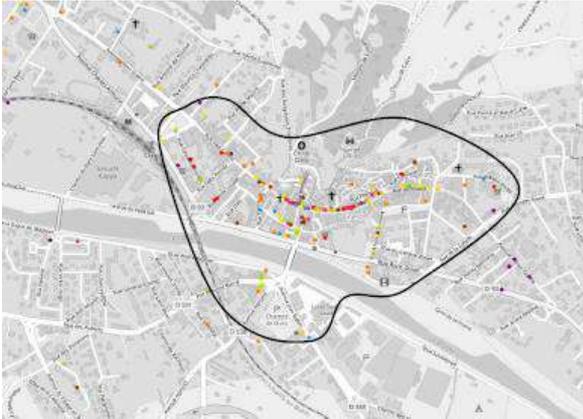
- ✓ Aménager et planifier l'espace à l'horizon 2040 à travers le projet de SCoT porté par le Syndicat Mixte et auquel la CCCPS participe activement aux côtés de la CCVD
- ✓ Elaborer et animer une politique de l'habitat
- ✓ Soutenir financièrement la production de logements locatifs sociaux dans les communes
- ✓ Promouvoir la qualité architecturale et environnementale des projets en soutenant financièrement l'accompagnement des communes par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement



Zoom sur le Programme Local de l'Habitat (PLH)

En juin 2021, a démarré l'élaboration du Programme Local de l'Habitat. Il s'agit à travers cette étude de définir la politique habitat du territoire pour les 6 prochaines années (2023-2029) en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'habitat (institutionnels, communes, professionnels, bailleurs...). Le PLH est un document stratégique qui porte à la fois sur la production de logements publics et privés, sur l'amélioration du parc existant, et sur les besoins des populations spécifiques. Il définit les orientations prioritaires du territoire pour répondre aux besoins en logement des habitants en tenant compte également de l'évolution démographique.

Zoom sur les projets 2021



Participer activement à l'élaboration du SCoT

Le SCoT est un document stratégique pour l'avenir de notre territoire. Il définit à l'horizon 2040 les orientations et les objectifs de développement et d'aménagement pour le territoire, Les 9 élus de la CCCPS - délégués au syndicat mixte du SCoT et très impliqués dans l'élaboration du schéma - ont souhaité porter ce travail au sein des instances de l'intercommunalité. Aussi, les services et les élus se sont mobilisés, tout au long de l'année, pour réfléchir et échanger sur les orientations à prendre au regard des enjeux du territoire de la CCCPS.

Soutenir la qualité architecturale et environnementale des projets communaux

En 2021, les communes d'Aouste-sur-Sye et de Saillans ont sollicité l'accompagnement du CAUE pour leur projet respectif d'embellissement et d'aménagement du centre bourg. L'adhésion de ces communes au CAUE a été pris en charge par la CCCPS afin de soutenir leur démarche de qualité architecturale et environnementale dans leur projet d'aménagement.



En 2021, la CCCPS poursuit ses actions pour favoriser l'usage du vélo. Suite à la candidature retenue à l'AAP de l'ADEME Avélo, la CCCPS a finalisé le **Schéma directeur cyclable** en concertation avec les communes, les acteurs du vélo et les partenaires institutionnels. Une étude de jalonement et de rabattement a été également réalisée pour l'itinéraire de la Vélodrome.

Par ailleurs, dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), une **convention de délégation a été signée avec la Région Auvergne Rhône Alpes**, devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale (AOML).

Missions principales

- ✓ Valoriser et accompagner le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle
- ✓ Promouvoir le développement de l'usage du vélo
- ✓ Valoriser la Vélodrôme et en développer son usage
- ✓ Gérer le service de mise à disposition de VAE



15 nouveaux VAE achetés, venant compléter la flotte de la CCCPS (33 VAE)

300 000 € d'investissement pour déployer les stationnements vélo sur l'ensemble du territoire, votés dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable



Validation du Schéma directeur cyclable (SDC)

Voté lors du Conseil Communautaire de décembre 2021, le SDC a pour objectif de donner une impulsion pour propulser le vélo comme une solution de déplacement fiable et robuste pour répondre aux besoins de déplacement du territoire. Il comporte un diagnostic et un plan d'actions et a été réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par la thématique.

Cyclistes Brillez

Dans le cadre de la campagne nationale organisée par la FUB «Cyclistes, brillez», la CCCPS a mis en œuvre des actions de sensibilisation sur la sécurité des cyclistes la nuit.

4 stands ont été tenus entre Crest et Saillans en partenariat avec l'association «Vélo dans la ville».

50 kits lumière ainsi que 200 gilets fluos et brassards ont été distribués aux cyclistes enfants et adultes non équipés.



(Ré)-apprendre à faire du vélo

Afin d'encourager la pratique du vélo, la CCCPS a organisé des sessions de vélo-école (gratuites) en partenariat avec Dromolib, association agréée par la FUB.

Une session d'apprentissage du vélo et deux sessions de remise en selle ont été proposées, entre juin et novembre, réunissant au total 16 participants.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Afin de répondre à l'ambition d'être Territoire à Energie Positive à l'horizon 2040, la CCCPS s'est doté de plusieurs services mutualisés (avec la CCVD et la CCD) : un service de Conseil en Energie aux Collectivités (CEP), un service de développement des énergies renouvelables et une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique devenue Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) depuis 2021 Ces dispositifs sont des outils de réponse aux enjeux sociaux et environnementaux que sont la réduction des consommations d'énergie, la production d'énergie renouvelables locales, la maitrise des dépenses associées et la diminution des émissions polluantes sur le territoire.

Missions principales

- ✓ Accompagnement des projets de rénovation thermique des logements des particuliers et des collectivités,
- ✓ Développement des énergies renouvelables thermiques (bois, solaire, géothermie) et électriques (photovoltaïque, éolien),
- ✓ Formation des artisans sur les enjeux de la rénovation, les solutions existantes et l'usage de matériaux bas carbone,
- ✓ Animation et coordination locale d'une politique ambitieuse de Territoire à Energie Positive (TEPOS) et d'un Contrat de Transition Ecologique (CTE).



334 GWh/an : consommation énergétique

31,5 M€/an : dépenses énergétiques

1711 €/an : facture énergétique moyenne des foyers du territoire (hors transport)

12 % : part d'énergie renouvelable dans les consommations d'énergie

Zoom sur les projets 2021



Développement de la filière forêt-bois

- ✓ Contractualisation d'un Contrat de Chaleur Renouvelable avec l'ADEME permettant des aides aux études et à l'investissement pour les installations de production de chaleur renouvelable publiques et privées. Deux projets ont fait l'objet d'un accompagnement et d'une aide sur le territoire de la CCCPS en 2021
- ✓ Ecriture d'une stratégie forestière commune entre la CCCPS et la CCVD (en cours)
- ✓ Mise en place de premières actions sur la thématique de la forêt et de la filière forêt-bois

Performance environnementale des bâtiments publics : assistance aux communes

- ✓ Lancement des nouvelles missions d'Assistance à Maîtrise d'Usage (mieux utiliser les bâtiments pour moins consommer) et de Conseil Bas Carbone (construire avec des matériaux biosourcés, géo-sourcés et locaux)
- ✓ Début de l'accompagnement pour répondre aux objectifs du décret tertiaire (atteindre -60% d'économies d'énergie en 2050) : un bâtiment public sur quatre concerné, 70% de la surface bâtie



Service Public Intercommunal de l'Energie – Volet Logements

- ✓ Mise en place du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat à l'échelle de la vallée de la Drôme
- ✓ Lancement des services copropriétés et petit tertiaire privé
- ✓ Réalisation de 960 accompagnements de particuliers en 2021 (CCCPS-CCVD-CCD) // Environ 10 M€ de travaux // 6,5 M€ de subventions perçues par les particuliers sur le territoire
- ✓ Lutte contre la précarité énergétique : première année de fonctionnement : 75 accompagnements – 250 € d'économie en moyenne par ménage et par an

COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS



des déchets ménagers du territoire

La collectivité gère en régie le ramassage et le transport des ordures ménagères, assure la collecte sélective ainsi que le fonctionnement des 3 déchèteries. Le Pôle « tri et valorisation des déchets » de la CCCPS, c'est au total 13 agents qui agissent au quotidien pour un service de proximité et de qualité.



Missions principales

- ✓ Optimisation du processus de gestion des déchets ménagers et assimilés
- ✓ Sensibilisation et prévention des déchets ménagers et assimilés en partenariat avec le SYTRAD
- ✓ Accompagnement et mise en place de sites de compostage collectif au sein des communes volontaires
- ✓ Passage à la collecte multimatériaux et mise en œuvre des colonnes à Crest

3 516,80 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées

10 % de réduction des tonnages collectés pour les ordures ménagères depuis 2017

1 393,11 tonnes de collecte sélective

816,89 tonnes uniquement de verre collectées

+ 23,27 % de corps plats depuis 2017

+ 40,17 % de corps creux de puis de 2017

+ 34,23 % de verre depuis 2017

9,6 % c'est le niveau unique de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

13 sites de compostage collectif

TRAITEMENT DES EAUX USÉES



Dans le cadre du traitement des eaux usées, la collectivité a en charge la gestion des différentes stations d'épuration du territoire.

Les STEP de Crest de Saillans sont gérées via une DSP depuis le 01-01-2022 et pour 12ans. Les autres sont entretenues en régie



Missions principales

- ✓ Surveillance et entretien des dispositifs de traitement
- ✓ Travaux d'entretien permanents des équipements
- ✓ Etude et analyse pour le transfert des compétences eau et assainissement à l'intercommunalité – travaux arrêtés suite à la décision gouvernementale de report à 2026 de la prise de compétence obligatoire par les intercommunalités

6 stations à macrophytes
2 stations à filtres à sable
2 stations à boues activées

Zoom sur les projets 2021

DSP 2022-2034: SUEZ

La CCCPS a signé au 01-01-2022 un nouveau contrat de DSP avec SUEZ pour la gestion des STEP de Saillans et de de Crest.

Outre les travaux de renouvellement et d'entretien, il est prévu dans ce contrat:

Mise en œuvre de Rhizocompostage pour le traitement des boues de Saillans: 2023

Création d'une aire de dépotage sur la STEP de Crest pour l'accueil des matières de vidange.

Mise en œuvre du Projet Indense à Crest visant à réduire la quantité des boues à évacuer.

Prix du Service traitement de l'eau

Dans la continuité de la mise en place de la nouvelle DSP, les prix du Service traitement de l'eau ont été uniformisés sur l'ensemble du territoire de la CCCPS entre les gestions en DSP et en régie.

De plus a mise en place de la nouvelle DSP a permis de réduire le prix du traitement de l'eau pour les usagers:

Pour les usagers de CREST, une FA100 est passée de 94,08€ HT à 89,125€ HT

Pour le reste des usagers de la CCCPS, une FA100 est passée de 113€ HT à 89,125€ HT

SERVICES TECHNIQUES



TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Une équipe de 3 personnes assure à l'année la maintenance et l'entretien des 48 bâtiments publics ou techniques de la CCCPS.



Missions principales

- ✓ Contrôle périodique et réglementaire des installations techniques et de sécurité : alarmes, détection incendie, électricité, défibrillateurs, qualité sanitaire des réseaux, systèmes de chauffage, d'éclairage, de ventilation, ...
- ✓ Ménage, réparations, dépannages en astreintes
- ✓ Mise en œuvre et suivi des opérations de travaux

14 245 m² c'est la surface chauffées du patrimoine bâti de la CCCPS, cela représente une facture annuelle de 240 000 € tous fluides confondus (énergies et eau).

GESTION ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Une équipe de 3 personnes assure à l'année la gestion différenciée et l'entretien des espaces verts de la CCCPS : terrains de sport, abords des bâtiments de petite enfance, zones d'activités, Vélodrôme...



Missions principales

- ✓ Opérations d'entretien mécanique des stades de foot et de rugby, irrigation, regarnissage, sablage,...
- ✓ Tonte, débroussaillage, élagage et mise en sécurité des arbres à proximité des bâtiments de la CCCPS
- ✓ Mise en œuvre et suivi des opérations d'aménagement touristique

3150 kg / ha, c'est la quantité d'engrais organique utilisable en agriculture biologique qui est étendu chaque année sur les stades enherbées de la CCCPS.

TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Zoom sur les projets 2021
198 200 € investis



**Rénovation d'un préfabriqué
en matériaux écologiques ou
issus des filières de réemploi
pour le siège de la CCCPS**

10 725 €

**Installation d'un cabanon
pédagogique à la crèche
de Aouste sur Sye**

7 815 €



**Installation d'un nouvel abris
vélo pour les usagers du siège
de la CCCPS**

5 900 €

L'AIRE DES GENS DU VOYAGES

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme, après transfert, est devenue compétente pour « l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».



Missions principales

- ✓ Gestion confiée à l'Association des Gens du Voyage Vallée de la Drôme
- ✓ 4 emplacements (8 places) pour les itinérants
- ✓ 8 emplacements (16 places) pour les sédentaires

6 394 m² de superficie dédiée à l'accueil des gens du voyage sur la commune de Crest

100 % de taux d'occupation sur l'aire
- 2 ans durée moyenne d'un séjour

SOUTIEN À LA PRATIQUE SPORTIVE



Toute l'année, la collectivité met à disposition des clubs, associations et établissements scolaires nos équipements sportifs : stades, gymnases, salles de sport, etc., gérés et entretenus par les services techniques.

Missions principales

- ✓ Gestion et entretien des équipements sportifs,
- ✓ Soutien financier et logistique à certaines manifestations sportives
- ✓ Exploitation de la piscine intercommunale de Crest entre début juin et fin août



8 600 € de subventions pour les manifestations sportives ont été délivrées pour soutenir les associations qui animent le territoire.

SERVICES MUTUALISÉS AVEC NOS COMMUNES



Dans le cadre de son action en faveur des communes du territoire, la CCCPS a mis en place un service mutualisé pour l'urbanisme;
L'instruction des demandes d'urbanisme émanant des habitants des communes d'Aouste-sur-Sye, Aubenasson, Espenel, Mirabel-et-Blacons, Piégros-la-Clastre et Saillans.

Missions principales

- ✓ Instruction des autorisations du droit des sols au regard du Code de l'Urbanisme et du Code de la Construction et de l'Habitation
- ✓ Accueil et information des pétitionnaires et du public
- ✓ Conseil et veille réglementaire auprès des mairies
- ✓ Participation à la gestion des contentieux
- ✓ Suivi statistique
- ✓ Formulation de propositions dans le cadre des révisions des documents d'urbanisme



375 dossiers instruits par 1,5 ETP du service urbanisme :

108 permis de construire

238 déclarations préalables

12 certificats d'urbanisme

3 permis d'aménager

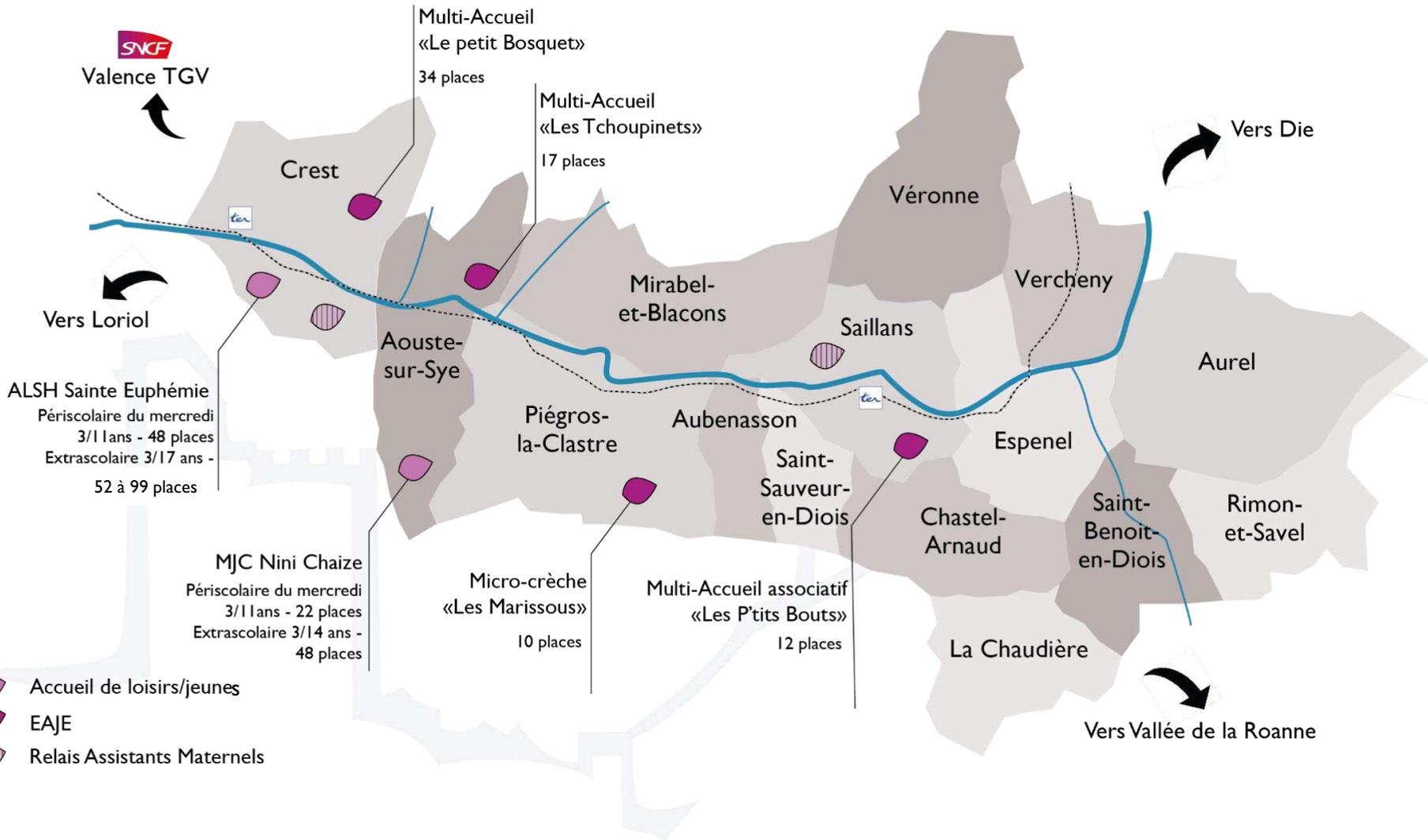
14 autorisations de travaux dans les établissements recevant du public (ERP)

PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE



NOS STRUCTURES D'ACCUEILS

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200040509-20220623-DE2022074-DE
en date du 28/06/2022 ; REFERENCE ACTE : DE2022074



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

Le pôle social mène des actions auprès des publics de 0 à 17 ans et dispose à cette fin de plusieurs structures d'accueil adaptées en fonction des âges ; chaque structure propose un projet pédagogique concordant avec les attentes des enfants et les valeurs de la collectivité. Il se décline au travers d'actions quotidiennes ou plus ponctuelles.

Certaines actions sont aussi portées par des partenaires associatifs : MJC Nini Chaize (ALSH + accueil jeunes) et P'tits Bouts (EAJE).



Missions principales

- ✓ Accompagnement des familles dans leurs choix de mode de garde et orientation vers les établissements d'accueil du territoire
- ✓ Gestion des inscriptions pour l'ensemble des crèches du territoire (gestion directe ou associative)
- ✓ Animation du réseau des professionnels de la petite enfance et partages des pratiques (Relais Assistants Maternels)
- ✓ Gestion du Lieu d'Accueil Enfants Parents favorisant la rencontre et les échanges entre enfants, parents, et futurs parents
- ✓ Proposition des modes d'accueil pour les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans

300 familles ont bénéficié des services
520 enfants inscrits (crèches et centres de loisirs)
35 agents permanents dont 1 infirmière dédiée à la petite enfance

PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

Zoom sur les projets 2021

Fête de l'été des tout petits !



Plus de **220 personnes !**

ont participé à la fête des petits à Aouste sur Sye. Une belle ambiance et un partenariat entre les associations du territoire et les services petite enfance de la collectivité.

PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

Places en crèches et RPE 2021

Plus de 1000 demandes ont été traitées lors des permanences du RPE !

Assistants maternels

9 départs et 4 nouveaux agréments

Au 31/12/2021 : **87 assistants maternels** agréés dont 72 en activité.

Ateliers d'éveil

87 séances de temps collectifs ont été proposées aux AM du territoire

LAEP TISS'AGES

45 familles ont fréquenté le LAEP lors des 38 temps d'accueil

Bilan EIPE 2021

68 demandes refusées (60 familles recontactées) :

- 5 n'ont pas trouvé de solution
- 5 avaient anticipé leur demande et recherche pour plus tard
- 4 ont une solution insuffisante en termes de temps d'accueil.



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

ALSH

ALSH Sainte Euphémie

Nombreuses actions en lien avec le projet pédagogique
Partenariats CIVAM et CAUE Petits potagers
permacoles Réaménagements des espaces extérieurs



Enfants accueillis ALSH Sainte Euphémie

Nombres d'enfants accueillis les mercredis 3 à 11 ans : **181 inscrits.**

Durant les périodes de vacances scolaires 3 à 17 ans : **376 inscrits.**



Enfants accueillis ALSH Aouste sur Sye

Nombres d'enfants accueillis les mercredis 3 à 11 ans : **100 inscrits.**

Durant les périodes de vacances scolaires 6- 11 ans : **171 inscrits.**

Durant les périodes de vacances scolaires 11- 14 ans : **moyenne de 12 jeunes.**

Enfants accueillis ALSH Saillans

Durant les périodes de vacances scolaires 6- 11 ans : **18 inscrits.**

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

Cœur de Drôme

15 chemin des senteurs
26400 AOUSTE-SUR-SYE
www.cccps.fr

